



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 85164

Texte de la question

M. René Dosière souhaite obtenir de Mme la ministre de la santé et des sports les informations suivantes : A la date du 1er juillet 2010, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations les plus élevées et moyenne des trois rémunérations les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle. Compte tenu de l'annonce d'un prochain remaniement ministériel, il conviendrait que la réponse soit fournie dans le délai prévu par le Règlement de l'Assemblée nationale, à savoir un mois.

Texte de la réponse

À la date du 1er juillet 2010, les trois rémunérations les plus élevées servies aux membres du cabinet de la ministre de la santé et des sports représentent une moyenne annuelle de 126 672 EUR nets. Les trois rémunérations les moins élevées servies aux membres du cabinet de la ministre de la santé et des sports représentent une moyenne annuelle de 56 052 EUR nets.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85164

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8268

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10987